

◆ Qu'est-ce qu'une Aide Alimentaire ?

Une Aide alimentaire collecte, gère et partage des denrées alimentaires pour aider les personnes à se nourrir. Son action est basée sur la gratuité, le don, le partage et le bénévolat.

◆ L'équipe :

L'Aide Alimentaire du CCAS de Lesquin est gérée par une équipe de bénévoles accueillante et sympathique.

Les bénévoles sont là pour assurer le transport de la nourriture de l'entrepôt au CCAS, distribuer les denrées et vous aider à les ranger dans vos sacs.

Cette équipe est constituée de :

Mme Buisine Jacqueline
Mme De Jaeger Annette
Mr Balazs Jacques
Mr Saunier Bruno
Mr Guillaume Christian
Me Chabeau Nicole
Me Quentin Jacqueline
Me Duchatelle Véronique
Me Matuszczak Anne-Marie
Mr Lambert Gilles

◆ Les inscriptions se font chaque mois au CCAS auprès de Ludivine Desmedt ou Amandine Molnar :

Le 4 Janvier 2018
Le 1 Février 2018
Le 1 Mars 2018
Le 5 avril 2018
Le 3 mai 2018
Le 31 mai 2018
Le 28 juin 2018
Le 31 juillet 2018
Le 9 août 2018
Le 13 septembre 2018
Le 11 octobre 2018
Le 8 novembre 2018
Le 6 décembre 2018

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00



- ↪ Des justificatifs de ressources (Salaires, attestations de la CAF, de la Sécurité Sociale ou encore du Pôle Emploi...)
- ↪ Des justificatifs des charges liées au logement (Factures d'énergie, quittance de loyer, assurance habitation, taxe d'habitation, facture de téléphonie fixe ...)

Dans le cas d'un éventuel endettement, veuillez ramener votre plan de remboursement.



Nous joindre

Les distributions ont lieu de 13h30 à 15h30, selon le calendrier suivant :

- ∴ 8 et 22 Janvier 2018
- ∴ 5 et 19 février 2018
- ∴ 4, 19 et 30 Mars 2018
- ∴ 16 et 23 Avril 2018
- ∴ 18 Mai 2018
- ∴ 4 et 18 Juin 2018
- ∴ 2 et 16 Juillet 2018
- ∴ 20 Août 2018
- ∴ 3 et 17 Septembre 2018
- ∴ 1, 15 et 29 Octobre 2018
- ∴ 12 Novembre 2018
- ∴ 3, 17 et 28 Décembre 2018



CCAS de Lesquin :

39 rue Faidherbe, 59810 Lesquin
Ludivine DESMEDT : 03.20.16.99.74
Amandine MOLNAR : 03.20.16.99.75

Ou ccas@ville-lesquin.fr

Retrouver toutes les dates sur le site internet de la ville : ville-lesquin.fr, rubrique services municipaux, aides facultatives

